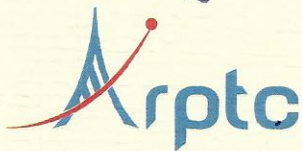


Réponse à 18/102/Kala

B



Autorité de Régulation de la Poste
et des Télécommunications du Congo

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Présidence de la République

Le Président

Kinshasa, le 15 FEV 2020

N/Réf. ARPTC/PRES/ 194 /2020

**A Monsieur le Directeur Général de la société
LOKOLE TELECOM SARL
à Kinshasa/Gombe**

**Concerne : Transmission du cahier des charges et de la licence de G.H. Investment
Sarl au Secrétariat Général aux PTNTIC**

Monsieur le Directeur Général,

Nous sommes en possession de votre lettre référencée
LOKTEL/MCBM/GNK/CYN/010/0/2020 du 07 janvier 2020 relative à l'objet repris en
concerne.

En guise de dernier rappel, nous vous enjoignons de
nous fournir votre plan de déploiement.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général,
l'expression de notre considération distinguée.

Odon KASINDI MAOTELA

